

En Occitanie, un emploi salarié sur quinze est lié à la présence des touristes

Insee Flash Occitanie • n° 118 • Mars 2022

En Occitanie, 108 000 emplois salariés relèvent de l'économie du tourisme en 2018. Parmi eux, 95 000 emplois sont directement liés à la présence des touristes, soit 6,6 % de l'emploi salarié de la région. Les emplois touristiques sont concentrés sur le littoral, destination privilégiée en période estivale et dans l'espace urbain de la région qui accueille un important tourisme d'affaires et un tourisme culturel à Lourdes.

Très saisonnier, l'emploi touristique double en Occitanie entre janvier, 66 000 emplois, et août, 134 000 emplois. L'hébergement et la restauration concentrent plus d'un tiers des emplois touristiques de la région.

Avec 45 millions de nuitées dans les hébergements marchands collectifs touristiques (hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques) en 2018, l'Occitanie figure parmi les régions les plus touristiques de France. Très attractive pour la diversité de ses territoires et de son patrimoine, la région est aussi dotée d'une très forte capacité d'accueil des touristes. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a lourdement impacté l'activité touristique ► [Pour en savoir plus](#). Dresser un état des lieux en matière d'emplois avant la crise permet de mesurer le poids structurel du tourisme dans la région.

L'emploi salarié touristique représente 6,6 % de l'emploi salarié marchand d'Occitanie

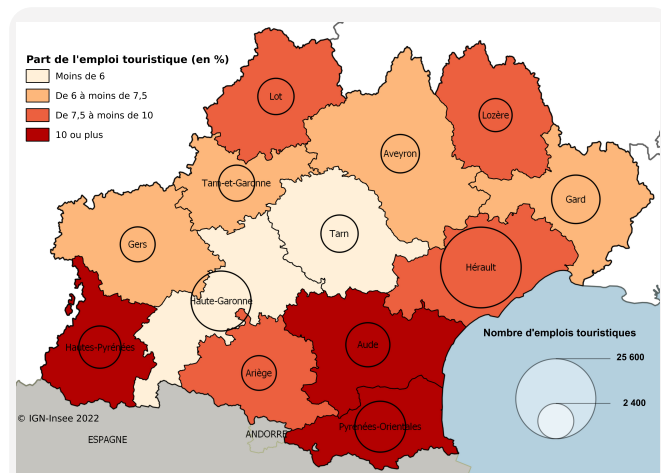
En 2018, en Occitanie, l'économie du tourisme génère 108 000 emplois salariés en moyenne sur l'année. C'est plus, par exemple, que la filière aéronautique et spatiale qui emploie 76 000 salariés dans la région.

Ces emplois dépendent à la fois des activités liées à la présence de touristes dans la région (95 000 emplois, dits emplois salariés touristiques) et d'autres activités, telles que les transports de passagers (8 100 emplois) et les activités des agences de voyage (4 300 emplois) ► [Méthodologie](#).

Dans la suite de l'étude, les données portent uniquement sur les emplois salariés touristiques.

En nombre d'emplois salariés touristiques, l'Occitanie se place au 5^e rang des régions françaises derrière l'Île-de-France (324 000 emplois), Auvergne-Rhône-Alpes (138 000), Provence-

► 1. Nombre d'emplois salariés touristiques et part dans l'emploi salarié par département d'Occitanie en 2018



Source : Insee, fichier « Tous salariés » 2018

Alpes-Côte d'Azur (122 000) et Nouvelle-Aquitaine (104 000). Elle concentre ainsi 8 % de l'emploi touristique de France métropolitaine.

Ces 95 000 emplois générés par la présence de touristes représentent 6,6 % de l'emploi salarié marchand d'Occitanie. C'est plus que dans l'ensemble de la France métropolitaine (6,3 %), proche de la Bretagne (6,7 %) ou de l'Île-de-France (6,8 %), mais loin derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,0 %) et la Corse (17,9 %).

En partenariat avec :

Les départements du littoral concentrent plus de la moitié des emplois touristiques de la région

L'Hérault est le premier département d'Occitanie par le nombre d'emplois salariés touristiques avec 25 600 salariés en moyenne en 2018, soit 27 % des emplois touristiques de la région ► [figure 1](#). Ce département bénéficie de l'attractivité à la fois du littoral et de l'agglomération de Montpellier. Les emplois touristiques représentent 9 % de l'emploi salarié du département. En Haute-Garonne, le tourisme pèse moins avec 16 % des emplois salariés touristiques de la région (15 200 emplois), qui ne représentent que 3 % de l'emploi salarié du département.

Les autres départements du littoral comptent une grande part des emplois touristiques salariés de la région : 10 600 dans les Pyrénées-Orientales (11 % des emplois touristiques), 9 400 dans le Gard (10 %) et 7 200 emplois dans l'Aude (8 %). Les Pyrénées-Orientales et l'Aude sont les départements du littoral occitan où la part des emplois touristiques dans l'emploi salarié est la plus élevée (11 %), bien plus que dans le Gard (6 %).

Dans les départements plus ruraux, le nombre d'emplois touristiques est plus faible. Néanmoins, le tourisme y occupe une place importante en particulier dans les Hautes-Pyrénées (12 % des emplois salariés).

Une saisonnalité très marquée à Lourdes et sur le littoral

Le nombre d'emplois touristiques salariés varie fortement durant l'année en Occitanie. Le niveau est le plus bas en janvier avec 66 000 emplois. Ce nombre est multiplié par deux l'été pour atteindre un pic en août avec 134 000 emplois. La saisonnalité dans la région est plus marquée qu'en France métropolitaine où les emplois touristiques sont multipliés par 1,6 en moyenne durant l'été.

Dans la région, c'est à Lourdes que l'amplitude saisonnière est la plus forte avec un nombre d'emplois multiplié par 5,7 entre janvier (460 emplois) et août (2 600 emplois) ► [figure 2](#).

La saisonnalité de l'emploi touristique est également très forte sur le littoral, avec un rapport de 1 à 3,7 entre janvier et août. Le bord de mer est attractif en période estivale mais il est aussi doté d'un parc d'hébergement majoritairement orienté vers l'hôtellerie de plein air qui génère de nombreux emplois concentrés en été.

En revanche, dans l'espace urbain, la saisonnalité est plus faible, avec un pic d'emplois touristiques l'été 1,6 fois plus important qu'en hiver. En effet, les grandes agglomérations accueillent un important tourisme d'affaires qui s'étale tout au long de l'année et qui complète le tourisme de loisirs. La saisonnalité est également moins marquée en zone de montagne (rapport de 1 à 1,5 entre le pic de l'été et la saison la plus creuse). La montagne bénéficie d'un afflux de touristes en hiver grâce aux stations de ski mais aussi en été grâce aux activités de plein air.

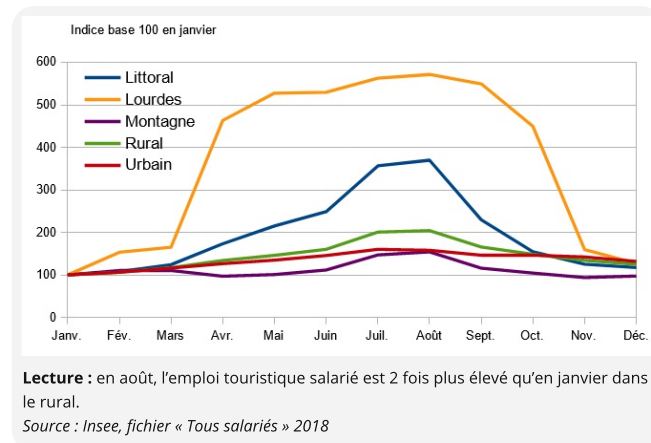
Plus du tiers des emplois touristiques dans l'hébergement et la restauration

Avec 33 700 emplois salariés, les secteurs de l'hébergement et de la restauration concentrent 35 % des emplois touristiques de la région, une part moins élevée qu'en France où ces secteurs pèsent

► Sources

Les données sur l'emploi salarié touristique sont issues du fichier « Tous salariés » 2018 élaboré à partir des déclarations sociales nominatives (DSN).

► 2. Évolution mensuelle de l'emploi salarié touristique par espaces touristiques d'Occitanie en 2018



40 % des emplois touristiques. Dans l'hébergement (23 % des emplois régionaux), la totalité de l'emploi du secteur est considéré comme touristique. Dans la restauration (12 %), seulement un quart des emplois sont liés à la présence de touristes en Occitanie, ce secteur vivant principalement grâce à la population résidente.

La fréquentation touristique profite également au secteur du commerce de détail non alimentaire (17 700 emplois) et aux grandes surfaces (9 500 emplois).

Viennent ensuite les activités de sport et de loisirs (7 300 emplois) et celles liées au patrimoine et à la culture (6 100 emplois).

Le commerce de détail alimentaire et l'artisanat génèrent respectivement 4 700 et 4 300 emplois touristiques dans la région. •

Séverine Bertrand (Insee)

► Méthodologie

L'emploi touristique correspond à l'emploi généré par la présence de touristes sur un territoire. La totalité des emplois des activités dites 100 % touristiques (hébergements, musées, parcs d'attraction, etc.) est comptée comme touristique. Pour les activités partiellement touristiques (cafés, restaurants, commerces, etc.), l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents.

L'emploi de l'économie du tourisme comprend en plus de l'emploi touristique, les emplois générés par les activités pour lesquelles il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient : agences de voyage, transport de voyageurs (ferroviaire interurbain de voyageurs, aérien, fluvial, maritime et côtier de passagers).

Dans cette étude, on comptabilise tous les emplois salariés touristiques, qu'ils soient saisonniers ou non. Les emplois non salariés ne sont pas comptabilisés.

► Pour en savoir plus

- « Au cœur de l'été 2021, la fréquentation touristique retrouve quasiment son niveau d'avant crise », *Insee Flash Occitanie* n° 112, décembre 2021
- « Tourisme - 2020 : une année sombre pour le tourisme en Occitanie », *Bilan économique 2020 - Occitanie* n° 27, juillet 2021

